



Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
12, rue Marie-Henriette 5000 Namur
bureau@rwlp.be www.rwlp.be
Tél : 081/312117 Fax : 081/312118

Bruxelles, le 31 janvier 2015

Monsieur Paul Magnette
Ministre-président de la Wallonie
En charge de la coordination de la lutte contre la pauvreté
25-27 Rue Mazy, 5100 Namur

Concerne : Message des participants de l'assemblée résidentielle d'hiver du RWLP.

Monsieur le Ministre-Président,

Comme vous le savez, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté vient de tenir son assemblée résidentielle annuelle ces 29-30-31 janvier 2015. Chaque année nous découvrons un endroit différent de Wallonie à cette occasion, cette fois nous avons choisi Bruxelles et avons investi l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel. Pas moins de 100 militants et 20 associations des différentes régions de Wallonie ont participé aux travaux, la toute grande majorité d'entre nous étant des témoins du vécu/militants.

Vous aviez accepté de venir nous rencontrer pour que nous puissions parler avec vous de la coordination de lutte contre la pauvreté que vous construisez, que vous allez défendre au sein du Gouvernement Wallon, et qui nous l'espérons, apportera des réponses aux situations difficiles que nous vivons ou que nous connaissons.

Nous avons bien compris que votre agenda est très chargé et que vous n'avez pas pu nous rejoindre. **Nous nous permettons donc de vous demander de nous proposer une date qui vous convienne afin d'avoir cette discussion avec vous.**

Nous souhaitons tout de même vous faire parvenir par courrier dès maintenant, une partie du travail que nous avons réalisé pendant cette assemblée, car nous travaillons dans le cadre du RWLP et nous contribuons à la richesse collective.

Nous voulons attirer votre attention sur des aspects prioritaires à nos yeux pour construire une politique de lutte contre la pauvreté qui donne des résultats.

Vous trouverez cela dans les documents qui sont joints à ce courrier.

Nous mettons de l'espoir dans cette coordination de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire que les choses changent, la situation est ou devient dramatique pour de plus en plus de personnes. Nous savons que tout ne dépend pas du Gouvernement Wallon et que certains changements peuvent prendre du temps, mais nous ne pourrions plus accepter que la lutte contre les inégalités et la pauvreté ne soient pas une priorité permanente des ministres et du Gouvernement.

Nous vous remercions pour votre attention et nous attendons avec impatience le moment de vous rencontrer.

